

Discours d'ouverture du Maire Ndélélé, représentant du président de l'ACFCAM

Monsieur le représentant du Ministère de l'Environnement et de la protection de la nature

Monsieur le Conseiller technique auprès du MINFOF

Monsieur le Directeur du CTFC

Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires au Développement, des instituts de recherche et distingués Invités

Permettez-moi, en ma qualité de Maire, et membre du Bureau exécutif de l'Association des Communes forestières du Cameroun et au nom du Président de souhaiter à tous les Personnalités et Experts ici présents une chaleureuse bienvenue dans cette salle du Centre Technique de la Forêt Communale(CTFC).

C'est un grand honneur et un agréable devoir pour moi de prendre la parole à l'ouverture de cet atelier organisé par le CTFC et consacré au projet REDD+ Communale.

En effet, face à l'ampleur des effets néfastes du gaz à effet de serre (GES) sur le réchauffement climatique, les forêts tropicales jouent un rôle de premier plan pour l'atténuation du climat à travers la séquestration et le stockage de carbone. Il est actuellement largement admis que la déforestation et la dégradation sont à l'origine de 20% des émissions de carbone et sont donc importantes dans les efforts déployés pour atténuer le changement climatique.

En matière de REED+, Les Communes en tant que démembrements de l'Etat, Disposant des forêts communales dont elles sont propriétaires et soumises aux contraintes d'aménagement peuvent jouer à côté de l'Etat du Cameroun et au niveau local un rôle important et complémentaire. Le programme d'appui à la gestion durable des forêts communales dont notre association assure la maîtrise d'ouvrage s'est engagé avec l'appui du gouvernement de la république à contribuer à la réflexion sur la limitation des impacts environnementaux et apporter des réponses aux Communes dans leur rôle en matière de séquestration de carbone.

Le mécanisme REDD+ en discussion dans le cadre de la convention climat pour tenter de remédier à ce problème permettrait de rémunérer les pays forestiers en proportion de leurs résultats dans la diminution de la déforestation. Ce mécanisme pourrait changer en profondeur les politiques et les pratiques des zones forestières : en effet, ce sont près de 2 milliards d'hectares en zone intertropicale et une multitude d'acteurs (administration, ONG, industriels et exploitants forestiers, gestionnaires d'aires protégées, populations locales) qui sont potentiellement concernés par ce mécanisme.

Dans ce contexte, les forêts communales seront très impliquées dans la mise en œuvre du REDD+, notamment pour le rôle important que joue l'aménagement forestier durable dans la stabilisation à long terme du couvert forestier et pour leur connaissance fine de terrain (inventaires forestiers) qui sera nécessaire pour la quantification des stocks de carbone.

L'objectif du présent atelier est de débattre sur les questions liées au mécanisme REDD+ en vue d'intégrer des aspects de la foresterie communale dans d'éventuelles stratégies d'atténuation des changements climatiques : un document sera produit à ce sujet pour traduire les actes de cette rencontre.

D'autre part nous invitons à la suite de ces travaux chacune de vos institutions dans le cadre des ses activités à accompagner les forêts communales dans leurs activités et projets REED+ à travers un engagement de principe mais formel entre l'Association des Communes forestières du Cameroun et votre Organisme

Enfin Il sera aussi question pour nous d'explorer avec vous la faisabilité sur le lancement d'un forum en ligne permanent d'échanges sur la REDD+ Communale au Cameroun.

Le mécanisme REDD+ au niveau Communal doit être considéré comme une approche essentielle, structurante et transversale des stratégies de développement de notre pays et sa mise en oeuvre devrait aller de pair avec la reconnaissance de la valeur globale des ressources forestières dans le contexte d'un développement économique et social du Cameroun.

Je souhaite pleins succès à nos échanges et vous remercie.